

# Sécuriser son habitat

Fiche  
astuce  
sécurité

Le détecteur avertisseur autonome de fumée a pour objectif principal de donner l'alerte en cas de fumée révélatrice d'un feu naissant. Sa raison d'être est de sauver des vies.



## Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (DAAF)

Référence : **TG520A**

Version évoluée : **L3850X**

Pour système d'alarme radio : **S151-22X**

### Installation de détecteurs de fumée normalisés dans les logements

La loi n° 2010-238 du 9 mars 2010 visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation neufs ou anciens a été publiée au Journal Officiel de la République Française du 10 mars. Cet équipement est à la charge de l'occupant du logement qu'il soit locataire ou propriétaire.

### Une prévention efficace face au risque d'incendie

- Placé à l'intérieur d'une habitation, il alerte les occupants d'un début d'incendie. L'alarme sonne dès la formation de fumée dans la pièce où il est installé.
- Des vies sauvées :
  - 1 incendie domestique se déclare toutes les deux minutes.
  - 80% des décès sont dus à l'inhalation de fumée.
  - 2ème cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans.

Source : [www.prevention-incendie.gouv.fr](http://www.prevention-incendie.gouv.fr)

### Avantages utilisateur

- Produit conforme à la norme EN 14604 et aux prescriptions de la loi 2010-238.
- Sirène intégrée d'une puissance 85 dB à 3 mètres.
- Signal sonore intelligent en cas d'usure de pile ou de défaut de la chambre de détection avec :
  - Possibilité de reporter le signal toutes les 8 heures, durant une semaine, pour créer un rappel et avoir le temps de régler le problème.
  - Neutralisation manuelle volontaire de la détection pendant 15'.
  - Report automatique du signal d'anomalie (alimentation/tête encrassée) pour éviter tout dérangement nocturne (uniquement L3850X)

CE  
0333

NF  
DAAF

alarme  
5 ANS  
garantie

**hager**

# Sécuriser son habitat

Fiche astuce sécurité

Le détecteur avertisseur autonome de fumée a pour objectif principal de donner l'alerte en cas de fumée révélatrice d'un feu naissant. Sa raison d'être est de sauver des vies.



## Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (DAAF)

### Avantages installateur

Potentiel de développement du chiffre d'affaires : aujourd'hui, le taux d'équipement en DAAF des foyers français est de 2%. Au total, 32 millions de foyers sont à équiper. A titre d'exemple au niveau européen, les taux d'équipement sont de 98% en Finlande et 89% en Angleterre.

Nos produits ne nécessitent aucun réglage et intègrent :

- une touche test de fonctionnement,
- une sonnerie atténuée du détecteur en cas de test manuel (75Db à 3 m.),
- une protection de chantier plastifiée.

### Mise en œuvre

Les recommandations d'installation mini sont :

- 1 détecteur pour 50 m<sup>2</sup> habitable,
- 1 par étage de préférence dans les lieux de passage

- Installation minimale
- Installation recommandée
- Pièces sujettes à des émanations de poussière ou de buée (cuisine, salle de bain, grenier, ...) à équiper de détecteur de chaleur réf. S152-22X



Référence	TG520A	L3850X	S151-22X
Alimentation fournie	Pile alcaline 9V (6LR61)		Pile lithium (BATLi25)
Autonomie	5 ans	1 an	4 ans
Homologué NF DAAF			-
Faisceau lumineux	Non	Oui	Oui
Dimensions	Ø 127 x 49 mm	Ø 125 x 48 mm	
Couverture	50 m <sup>2</sup>	50 m <sup>2</sup>	50 m <sup>2</sup>
Interconnexion	Non	Oui, en filaire jusqu'à 40 détecteurs	Oui, en radio avec alarme logisty.serenity radio